

# Université Bordeaux Segalen – Centre René Labusquière

## Capacité de Médecine tropicale

---

Capacité d'accueil : 20 candidats par an - Numéro de déclaration d'existence : 72 33 P 000 233

### Responsable de la formation

Pr D Malvy, Responsable pédagogique et Directeur du Centre René Labusquière

### Capacité de Médecine tropicale : définition

La Capacité de Médecine tropicale a pour objectif d'acquérir une compétence pour la prise en charge préventive et curative d'individus et de collectivités soumises à un environnement tropical ou, plus généralement, exotique. Ainsi, dans le cadre du cursus, sont envisagés les aspects de la médecine des voyages, la médecine humanitaire et la médecine tropicale exercée dans le cadre du développement durable.

### Objectif et durée de la formation

Prise en charge préventive et curative des individus et des populations vivant ou ayant vécu en zone tropicale ou subtropicale.

**1ère année – Enseignement de type modulaire :** Formation théorique modulaire (130 heures) : enseignement magistral + principe d'auto apprentissage + séances de synthèse avec résolution de cas.

**2ème année - Formation pratique :** Stages de 6 semaines (de 20 heures par semaine soit 120 heures) en clinique, prévention et biologie des Maladies tropicales selon la réglementation de la Capacité. Préparation et soutenance d'un Mémoire.

### Inscription

#### Conditions d'inscription : Titre requis

Peuvent être admis à s'inscrire les candidats titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou d'origine, ou ressortissants d'un membre de l'Union Européenne, dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales (validation intégrale du 3ème cycle de médecine).

#### Modalité d'inscription

Pour les étudiants hors Union Européenne, un accord préalable doit être obtenu de la Scolarité DU-Capacité avant toute autre démarche. Une autorisation de préinscription est à formuler au Centre René Labusquière par courriel, accompagnée du Curriculum Vitae et d'une copie du diplôme justifiant du niveau requis. Le dossier d'inscription, retiré au Service de la Scolarité DU-Capacité, est déposé complet (règlement global inclus) avant fin septembre.

### Examen probatoire

Cet examen d'une heure (Questionnaire à Choix Multiples) porte sur le programme du DCEM : Items – 72, 73, 75, 76, 85, 95, 99, 100, 101, 102, 107 et 311 par une interrogation écrite sous forme de résolution de cas. Livre de référence : Pilly (édition la plus récente). Après succès à l'examen probatoire, les candidats disposent de dix jours pour s'acquitter du droit d'inscription définitive relatif au droit spécifique au diplôme.

### Dispenses du probatoire

Peuvent être dispensés du probatoire :

- Les Docteurs en Médecine justifiant d'au moins trois années d'activité professionnelle. Cette condition n'est pas exhaustive. Ne sont reconnues comme exercice professionnel que les fonctions d'une durée minimum de six mois consécutifs. Ces périodes doivent correspondre au moins à un exercice à mi-temps.
- Les candidats ayant suivi avec succès les deux Unités d'Enseignement optionnelles du DCEM offerts au parcours de formation initiale des médecins à l'Université Bordeaux Segalen (UE1 Surveillance et contrôle des maladies tropicales – UE2 Clinique des maladies tropicales), ainsi que les élèves de l'ESSA de Bordeaux.
- Les titulaires du *Diplôme Inter Universitaire Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales (STMHT)* ainsi que du *Diplôme Universitaire de Médecine tropicale dans les pays de l'océan indien (MTOI)* depuis moins de cinq ans.

Les dispenses ne sont pas systématiques et le Conseil pédagogique se réserve le droit, compte tenu de la nécessité de limiter le nombre d'admis, d'être plus exigeant sur les conditions à remplir.

## **Validation d'acquis**

Les titulaires du Diplôme Inter Universitaire Santé et Tropiques ou du Diplôme Universitaire de Médecine Tropicale dans les Pays de l'Océan indien obtenus à l'Université Bordeaux Segalen peuvent solliciter un aménagement restreint d'études en première année, en fonction des acquis préalables. Ces acquis sont valables pour une durée de 3 années universitaires et avec accord du responsable pédagogique.

## **Bureau pédagogique**

Pr D Malvy, Responsable pédagogique et Directeur du Centre René Labusquière  
Pr JL Koeck, Co-responsable pédagogique  
Dr P Millet, Coordinateur pédagogique Biologie  
Dr BA Gaüzère, Coordinateur pédagogique Pays de l'océan indien

## **Comité pédagogique**

Pr D Malvy, Directeur du Centre René Labusquière & Professeur de maladies infectieuses et tropicales  
Dr P Millet, Maître de conférences en parasitologie  
Pr JL Koeck, Professeur visiteur en microbiologie tropicale - Service de Santé des Armées  
Dr BA Gaüzère, Attaché d'enseignement  
Pr H Fleury, Professeur de virologie  
Pr P Aubry, Professeur visiteur en médecine tropicale  
Le Médecin Chef des Services JM Debonne Service de Santé des Armées  
Le Médecin Général G Camileri Commandant de l'Ecole du Service de Santé des Armées de Bordeaux  
Le Médecin-Chef des Services Ch Belat de l'Ecole du Service de Santé des Armées de Bordeaux  
Le Directeur des études de l'Ecole du Service de Santé des Armées de Bordeaux

## **Collège des enseignants**

### **Centre René Labusquière, Université Bordeaux Segalen**

Pr P Aubry, Médecine tropicale  
Dr B Couprie, Mycologie  
Dr K Ezzedine, Dermatologie - Léprologie  
Dr J Fontan, Systèmes de Santé  
Dr BA Gaüzère, Médecine tropicale  
Pr JL Koeck, Microbiologie tropicale  
Pr D Malvy, Médecine tropicale - Santé et Développement  
Dr Cl Mestre, Médecine transculturelle  
Dr P Millet, Parasitologie  
Dr Th Pistone, Médecine tropicale, Santé-Voyages  
Dr MC Receveur, Médecine tropicale, Santé-Voyages  
Pr Ch Ripert, Parasitologie, épidémiologie parasitaire  
Dr MC Roche-Bezian, Microbiologie  
Pr Ph Vincendeau, Immunologie parasitaire

### **Service de Santé des Armées (SSA)**

Médecin Général M Morillon  
Médecin Chef de Service D Baudon  
Médecin Chef de Service F Klotz  
Médecin Chef de Service JM Debonne

### **Membres correspondants**

Directeur de l'INSP d'Abidjan  
Directeur du Service de Santé de Ho Chi Minh Ville  
Doyens des Facultés de Médecine d'Abidjan, Dakar, Phnom Penh et Tananarive  
Directeur de l'Institut de Médecine Tropicale de l'AUF de Vientiane, Laos

### **Membres de droit du Collège des Enseignants**

Les membres de l'Institut Fédératif Français de Médecine Tropicale et Santé Internationale  
Le Commandant de l'ESSA de Bordeaux ainsi que le Directeur des Etudes  
Le Directeur de l'Hôpital Militaire d'Instruction des Armées Robert Picqué  
Le Directeur de l'Institut de médecine tropicale du SSA, le Pharo, Marseille

**Université Bordeaux Segalen – Centre René Labusquière**  
**Capacité de Médecine Tropicale année 1 – CapaMT1**  
**Enseignement de type modulaire**

---

### **Description de l'année de formation**

L'objectif général de l'enseignement est une initiation à la prise en charge d'individus ou de communautés vivant ou ayant séjourné en zone tropicale. Les objectifs intermédiaires sont définis dans le cadre de modules sous forme d'Unités d'Enseignements (UE)

Cet enseignement est organisé en collaboration avec le Service de Santé des Armées qui comprend la contribution de l'IMTSSA, plus généralement des médecins hospitaliers du SSA et plus particulièrement de l'Hôpital Militaire d'Instruction des Armées de Robert Picqué.

D'autre part, la participation aux séances et aux conférences de la Société de Pathologie Exotique est encouragée.

### **Objectifs pédagogiques de la formation**

#### **UE1 Grandes endémies tropicales**

Au terme de ce module, l'adressant doit être capable de :

- Identifier les agents des principales endémies tropicales spécifiques ou fortement prévalentes
- Décrire l'impact en termes de morbidité, mortalité, conséquences sociales et économiques sur les populations cible
- Identifier les circonstances favorisantes et les facteurs limitant de ces endémies
- Décrire les moyens de prévention et les possibilités de mise en œuvre
- Décrire l'enchaînement des déterminants favorisant dans le cadre des complexes pathogènes
- Identifier les méthodes et les critères d'évaluation d'impact de ces grandes endémies et de leurs prises en charge
- Identifier les critères de leur surveillance
- Pratiquer les principes d'application d'un programme de lutte en tenant compte des objectifs locaux, nationaux, régionaux et internationaux

#### **UE2 Clinique des maladies tropicales**

Au terme de ce module, l'adressant doit être capable de :

- Expliquer et justifier une conduite à tenir devant les principales causes de consultation en milieu tropical ou au retour d'une zone d'endémie
- Décrire les circonstances de découverte, les principaux signes cliniques et les examens complémentaires les plus contributifs pour le diagnostic des maladies tropicales spécifiques
- Préciser les objectifs thérapeutiques des maladies tropicales
- Préciser le nom, les indications, le mode d'action, la durée d'action, ainsi que les effets secondaires des principaux médicaments utilisés en pathologie tropicale
- Conseiller les techniques de prévention des maladies lors d'un voyage sous les tropiques pour les individus ou les groupes
- Identifier les facteurs de risque des voyageurs
- Maîtriser la démarche générale de prise en charge individuelle d'une maladie du retour
- Reconnaître les signes et savoir utiliser les thérapeutiques concernant les principales maladies tropicales d'importation
- Mettre en condition pour prélever, stocker et expédier des produits pathologiques
- Valider une chaîne de transport de produits biologiques

#### **UE3 Biologie et Microbiologie tropicales**

Au terme de ce module, l'adressant doit être capable de :

- Connaître les principaux agents de pathologies tropicales transmissibles dans le cadre parasitologique, bactériologique, virologique
- Maîtriser les principales méthodes de laboratoire nécessaires au diagnostic direct, aux méthodes d'identification et au diagnostic indirect des agents infectieux des maladies tropicales, y compris l'outil de biologie moléculaire
- Réaliser un test de diagnostic rapide de l'accès palustre

- Réaliser les gestes principaux des prélèvements en vue de l'identification des agents infectieux tropicaux spécifiques : CATT BCE
- Mettre en condition pour prélever, stocker et acheminer des produits pathologiques en situation de pathologie tropicale
- Valider une chaîne de transport de produits biologiques
- Connaître le concept et la pratique du contrôle de qualité et valider les pratiques de biologie en temps réel
- Choisir et appliquer l'outil et le cadre de l'investigation biologique en situation de ressources limitées
- Connaître les principaux agents infectieux repérés dans les scénarios de bioterrorisme et de malveillance biologique, et les principes de leur contrôle
- Connaître les méthodes de surveillance des maladies infectieuses émergentes d'origine tropicale

#### **UE4 Santé communautaire et accès aux soins en contexte tropical et migratoire**

Au terme de ces deux modules, l'adressant doit être capable de :

- Maîtriser les concepts et méthodologies d'évaluation d'un système de santé
- Maîtriser les outils, marqueurs et méthodes appliquées à la planification et à la programmation en santé internationale
- Connaître les outils de gestion d'un centre de santé : paquet minimum d'activités, gestion des ressources humaines, recouvrement des coûts
- Etablir les arborisations décisionnelles diagnostiques et thérapeutiques en rapport avec les demandes de soins les plus fréquentes
- Maîtriser les principes de prise en charge d'un camp de réfugiés et des populations en situation de crise et d'urgence humanitaire
- Maîtriser les bases méthodologiques de l'investigation et de contrôle d'une épidémie et savoir l'appliquer à des situations spécifiques : épidémie en relation avec une transmission vectorielle, le péril fécal
- Maîtriser les approches individuelles et de groupe en anthropologie clinique et médecine transculturelle
- Maîtriser le cadre et les spécificités étiologiques, diagnostiques et de prise en charge de la pathologie du migrant
- Etre mis en responsabilité dans un environnement sanitaire à moyens limités
- Maîtriser l'exercice et les principes d'évaluations professionnelles dans le domaine de santé en contexte de ressources limitées

Dans chaque unité d'enseignement, les exercices et les études de cas permettent une approche des problèmes pratiques en termes de pathologies d'importation, d'insertion dans les grands programmes de santé, les interventions humanitaires et la gestion des centres de santé.

### **Lieux des enseignements**

Université Bordeaux Segalen Site de Carreire 146 rue Leo Saignat 33076 Bordeaux Cedex  
 HIA Robert Picqué 351 route de Toulouse 33140 Villenave d'Ornon  
 CHU de Bordeaux Hôpital Saint-André 1 rue Jean Burguet 33000 Bordeaux  
 CHR Félix Guyon Bellepierre 97405 Saint-Denis de la Réunion

Les enseignements sont organisés en fonction des Unités d'Enseignements :

- pour la métropole : dans les amphithéâtres ou salles de cours du site de Carreire à l'Université Bordeaux Segalen, la salle de cours du Centre René Labusquière, les salles de Travaux Pratiques de Biologie et l'amphithéâtre de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué et, à titre exceptionnel, dans les salles de réunion du Service de Médecine Interne et Maladies Tropicales de l'Hôpital Saint-André
- pour La Réunion : à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers ou les salles de cours du Centre Hospitalier Régional Félix Guyon

### **Construction de la formation**

Les enseignements sont organisés en fonction des Unités d'Enseignements (UE) :

- en métropole : des cours magistraux et en intranet (ApprenToile) pour l'UE1 et l'UE2, un séminaire de dix jours (présence obligatoire) pour l'UE3 et l'UE4
- à La Réunion : deux séminaires d'une semaine répartis sur les deux semestres

Les cours débutent en octobre et se terminent en avril/mai.

### **UE1 Grandes endémies tropicales**

Responsable : Pr D Malvy, Centre René Labusquière, Université Bordeaux Segalen  
Co-responsables : Pr JL Koeck, HIA Robert Picqué, Service de Santé des Armées  
Dr P Millet, Centre René Labusquière, Université Bordeaux Segalen  
Période de la formation : deux soirs en semaine + en intranet d'octobre à décembre  
Enseignement formel (temps contact enseignant-enseigné) + Travail personnel + *Student investment time*  
Mode d'enseignement : Magistral, interactif, dirigé, approche hypothético-déductive  
Lieux des enseignements : Amphithéâtres du site de Carreire à l'Université Bordeaux Segalen + ApprenToile

### **UE2 Clinique des maladies tropicales**

Responsable : Pr D Malvy, Centre René Labusquière, Université Bordeaux Segalen  
Co-responsable : Pr JL Koeck, HIA Robert Picqué, Service de Santé des Armées  
Période de la formation : deux soirs en semaine + en intranet de janvier à avril  
Enseignement formel (temps contact enseignant-enseigné) + Travail personnel + *Student investment time*  
Mode d'enseignement : Magistral, interactif, dirigé, numérique, résolution de cas cliniques, approche hypothético-déductive.  
Lieux des enseignements : Amphithéâtres du site de Carreire à l'Université Bordeaux Segalen + ApprenToile

### **UE3 Microbiologie et Biologie tropicales**

#### **Participation obligée des apprenants métropolitains.**

Responsable : Pr JL Koeck, HIA Robert Picqué, Service de Santé des Armées  
Co-responsable : Dr P Millet, Centre René Labusquière, Université Bordeaux Segalen  
Période de la formation : séminaire de dix jours (présence obligatoire) à temps plein en février  
Travaux pratiques + Enseignement formel (temps contact enseignant-enseigné) + Travail personnel + *Student investment time*  
Mode d'enseignement : Travaux pratiques  
Lieux des enseignements : laboratoire de Biologie de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué + laboratoires de l'Université Bordeaux Segalen

### **UE4 Santé communautaire et accès aux soins en contexte tropical et migratoire**

#### **Participation obligée des apprenants métropolitains.**

Responsable : Pr D Malvy, Centre René Labusquière, Université Bordeaux Segalen  
Co-responsable : Pr JC Cuisinier-Raynal, Centre René Labusquière, Université Bordeaux Segalen  
Période de la formation : séminaire de dix jours (présence obligatoire) à temps plein en février  
Enseignements dirigés + Enseignement formel (temps contact enseignant-enseigné) + Travail personnel + *Student investment time*  
Mode d'enseignement : Enseignements dirigés, travaux de groupe, enseignement interactif, travaux en ligne, travaux pratiques, appui numérique et parcours pédagogique scénarisé, ateliers.  
Lieux des enseignements : salles de cours du Centre René Labusquière et de l'Université Bordeaux Segalen

## **Modalités d'enseignement pour les apprenants du site de La Réunion**

Sur le site de La Réunion, les UE 1, 2 et 4 sont constitutives de la formation diplômante dispensée en Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien. Le contenu pédagogique est identique.

Le mode d'enseignement comprend un temps de contact enseignant-enseigné par sessions d'enseignement à temps plein d'une semaine chacune (février/mars – fin novembre/début décembre), complété par un appui numérique et une plateforme d'enseignement à distance.

Le mode d'enseignement offre un accompagnement numérique tutoré à partir d'un support pédagogique et un forum accessible par login individuel limité à une période de quatre semaines.

Cet accompagnement est réservé aux apprenants pouvant justifier de leur indisponibilité sur le site de Bordeaux Segalen au moment de l'enseignement formel par contact enseignant-enseigné.

Ce parcours est conçu et destiné au bénéfice de l'apprenant exerçant une activité professionnelle hors du site de Bordeaux, et par extension hors métropole ou à l'étranger, et plus particulièrement en contexte des pays de l'océan indien.

L'octroi de ce parcours est dérogatoire. Il est soumis au préalable de l'accord du responsable pédagogique sur recommandation et avis du Professeur P Aubry et du Docteur BA Gaüzère.

Enfin, pour les apprenants entrant dans le cadre exceptionnel d'une localisation professionnelle hors métropole et hors Réunion, il peut être offert, sur demande de l'apprenant, un accompagnement pédagogique tutoré individuel pour l'ensemble des UE.

## **Contrôle des connaissances**

### **Examen écrit :**

Composition sur quatre sujets en trois heures : deux cas cliniques d'une heure chacun + un sujet UE3 d'une demi-heure + un sujet UE4 d'une demi-heure

### **Lieux et heures de l'examen**

Les candidats, convoqués à Bordeaux ou St-Denis de La Réunion (convocation affichée sur le site web du Centre René Labusquière), peuvent solliciter, sur demande écrite et motivée, un changement de lieu d'examen au responsable pédagogique avant fin janvier de l'année universitaire en cours, en concertation avec le Service administratif du Centre René Labusquière, en précisant l'institut d'accueil choisi, le nom du correspondant et son adresse mélangée afin de permettre l'organisation des examens sur place dans les meilleures conditions. Il en sera de même pour les candidats hors métropole et hors Réunion. Cette organisation, qui mobilise les Ambassades et Consulats de France à l'Etranger, les DRASS et DASS des DOM-TOM et les milieux hospitaliers, vaut engagement à la participation à l'épreuve. Les frais relatifs à la participation aux frais sur place restent à la charge de l'étudiant.

**Métropole** : Université Bordeaux Segalen Site de Carreire 146 rue Leo Saignat 33076 Bordeaux Cedex. Surveillants : Pr D Malvy, Mme M Estager et/ou collaborateur

**La Réunion** : CHR Félix Guyon Bellepierre 97405 Saint-Denis de la Réunion. Surveillants : Dr BA Gaüzère et/ou collaborateur

### **Procédure**

Le Centre René Labusquière coordonne l'organisation des examens avec les différents centres d'accueil et envoie les convocations aux étudiants.

Chaque candidat, inscrit sur l'année universitaire en cours, doit se présenter à l'examen au moins une demi-heure avant le début de l'épreuve, muni de sa convocation, de la carte étudiant de l'Université Bordeaux Segalen justifiant de son inscription et d'une pièce d'identité récente. Aucune sortie n'est autorisée lors de la première heure de composition. Aucun autre document que ceux remis par le surveillant (copies, sujets et feuilles de brouillon) n'est accepté sur la table du candidat. Le candidat note le numéro du sujet en première et deuxième pages de chaque copie (une copie par sujet). A la fin de l'épreuve, chaque candidat remet ses quatre copies au surveillant et signe le procès verbal justifiant de sa présence. Ce procès verbal établi par le surveillant est envoyé avec les copies dès la fin de l'épreuve à la Scolarité DU-Capacité de l'Université Bordeaux Segalen.

Les candidats absents à la première session pourront se présenter lors de la deuxième session.

### **Construction de la notation**

Sujet 1 : Cas clinique N° 1, temps de composition de 60 minutes, total de la note sur 20

Sujet 2 : Cas clinique N° 2, temps de composition de 60 minutes, total de la note sur 20

Sujet 3 : Unité d'Enseignement 3 (UE3), temps de composition de 30 minutes, total de la note sur 10

Sujet 4 : Unité d'Enseignement 4 (UE4), temps de composition de 30 minutes, total de la note sur 10

Accessibilité en 2ème année pour la Capacité de Médecine Tropicale pour une note supérieure ou égale à 30 sur 60 sous condition d'absence de la note éliminatoire de moins de 5 sur 20 (ou 2,5 sur 10) par item.

### **Correcteurs**

Pr D Malvy – Pr P Aubry

### **Jury**

Président : Pr D Malvy - Membres : Pr P Aubry, Dr K Ezzedine, Dr BA Gaüzère, Pr JL Koeck, Dr P Millet, Dr MC Receveur, Dr Th Pistone

**Affichage des résultats** : un mois, au moins, après la date des examens de Médecine Tropicale

Sur le site du Centre René Labusquière après délibération du jury et validation des notes par l'Université de Bordeaux Segalen.

**Université Bordeaux Segalen – Centre René Labusquière**  
**Capacité de Médecine Tropicale année 2 – CapaMT2**  
**Formation pratique**

---

La formation pratique est acquise au cours des stages hospitaliers et extra-hospitaliers dans les Instituts de Médecine et Santé Tropicale et autres organismes agréés à cette fin.

## Stages

Le contrat pédagogique prévoit une formation pratique d'au moins 120 heures réalisées au cours de 6 semaines (20 heures par semaine) aménageables par demi-journées dans des services agréés. **Le parcours pédagogique relatif à la réalisation des stages est soumis à l'accord du responsable pédagogique.** Les stages font l'objet d'une convention préalable en vue de leur validation.

Le parcours type est décliné selon les termes suivants :

### **6 semaines à raison de 5 demi-journées par semaine dans des services agréés**

- | 3 semaines (60 heures minimum) dans un ou plusieurs service(s) clinique(s) avec activité de soins
- | 2 semaines (40 heures minimum) dans une structure de prévention
- | 1 semaine (20 heures minimum) dans un service ou un laboratoire de biologie

### **avec un supplément de 2 demi-journées obligatoires**

- | dans le Laboratoire d'hématologie, Hôpital St-André, CHU de Bordeaux, pour l'apprentissage à la lecture du frottis sanguin et au diagnostic microscopique direct du paludisme.

Le temps attendu par rubrique peut être partagé entre plusieurs lieux de stage.

La formation dispensée au cours des stages concerne la participation à une activité de consultation, d'hospitalisation, de terrain en centre de santé, voire de recherche clinique ou épidémiologique. Un parcours avec mobilité et stage d'insertion en milieu tropical est encouragé et privilégié. Il est obligatoirement accompagné des mesures spécifiques de convention universitaire.

## Aspects réglementaires

La convention à laquelle est soumise la réalisation de chaque stage doit être contractualisée avant le début du stage en question.

L'adressant doit justifier auprès de l'organisme d'accueil de la convention de stage, de l'assurance "responsabilité civile" attestant que le stage en entreprise est couvert, du certificat attestant que les vaccinations (Diphtérie/Tétanos/Polio) sont à jour.

## Validation des stages

Une note d'évaluation du stage par le chef de service ou le maître de stage est réalisée à son issue. La validation du stage est prononcée sur l'assiduité et l'avis favorable du maître de stage, pour ampliation par le responsable pédagogique.

## Mémoire

La formation pratique consiste à la réalisation d'un travail donnant lieu à la rédaction et la présentation d'un mémoire de 40 pages maximum avec un résumé d'une page ainsi que 10 références bibliographiques (voir recommandations aux auteurs de la revue Médecine et Maladies Infectieuses à partir des sites <http://www.infectiologie.com/> et <http://ees.elsevier.com/medmal/>

**Le sujet de mémoire et le nom de son directeur doivent être communiqués au responsable pédagogique à l'échéance de la fin du premier quadrimestre.**

## Dépôt des mémoires

### au moins six semaines avant la fin programmée de la soutenance

Le mémoire doit être adressé au Centre René Labusquière **par courriel** (format Word ou Adobe acrobate) et **par voie postale en sept exemplaires, au moins**, pour transmission par le Centre René Labusquière aux membres du jury conformément aux précisions ci-dessous. Il fait l'objet d'un avis par un rapporteur nommé par le responsable pédagogique de cet enseignement.

<b>Adresses postales</b>	<b>Centre René Labusquière</b> Université Bordeaux2 146 rue Léo Saignat - Case 58 33076 Bordeaux cedex T. 05 55 57 15 31	<b>Santé-Voyages Aquitaine</b> Hôpital St-André 86 cours d'Albret 33075 Bordeaux cedex T. 05 56 79 58 17	<b>CHR Félix Guyon</b> Service de Réanimation Bellepierre - 97405 St Denis LA REUNION T. 02 62 90 56 97
<b>Remise de mémoires obligatoire</b>	<b>3 mémoires</b> Pr D Malvy Dr K Ezzedine Mme Estager (archives)	<b>3 mémoires</b> Dr Th Pistone Dr MC Receveur Mme Chelil (archives)	<b>1 mémoire</b> Dr BA Gaüzère
<b>Supplément éventuel pour les autres membres de jury si nommés</b>	Pr P Aubry Pr JL Koeck Dr P Millet <i>Membre supplémentaire</i> (après accord du Pr Malvy)	<i>Membre supplémentaire</i> (après accord du Pr Malvy)	<i>Membre supplémentaire</i> (après accord du Pr Malvy)
<b>Supplément éventuel</b>	<b>2 mémoires</b> Directeur de mémoire & Tuteur de mémoire		

## Soutenance

La soutenance du mémoire est réservée à l'apprenant ayant validé les stages de formation pratique. **Son organisation sera prévue par le Centre René Labusquière après réception de tous les rapports concernant le candidat à la soutenance pour validation auprès de l'Université Bordeaux Segalen.**

La présentation de la soutenance (diapositives en format Power point) sera confiée au Centre René Labusquière quelques jours avant la soutenance pour diffusion sécurisée sur le site web du Centre René Labusquière après publication des résultats.

### Lieu de la soutenance

**Métropole** : Santé-Voyages, Hôpital St-André, Bordeaux

Le mardi matin ou le vendredi en fin de journée

**La Réunion** : CHR Félix Guyon, St Denis de La Réunion

Pendant l'une des semaines de cours de Médecine tropicale en mars ou novembre

Pas de soutenance en juillet, août ou décembre.

La soutenance peut, sous condition d'organisation logistique et d'autorisation octroyée par le Président de l'Université, être réalisée par le mode d'une visioconférence. Dans ce cas, l'apprenant doit réaliser cette dernière dans un site agréé hospitalier, universitaire ou, à titre dérogatoire, administratif tels que Ambassade, Consulat, Ministère.

**Composition du jury** : au moins 3 membres dont le responsable pédagogique (président).

**Président** : Pr D Malvy, PU PH. **Membres** (nommés par le Pr Malvy selon le lieu de la soutenance) : Pr P Aubry - Dr K Ezzedine - Dr BA Gaüzère - Pr JL Koeck - Dr P Millet - Dr Th Pistone - Dr MC Receveur - Correspondant sur place (si accord du Pr Malvy)

### Construction de la notation

Mémoire : note sur la forme / note sur 10

Mémoire : note sur le fond (originalité, méthodes) / note sur 20

Soutenance : présentation orale (10 à 15 minutes) / note sur 20

Soutenance : réponses aux questions du jury (10 à 15 minutes) / note sur 10

Admission pour une note supérieure ou égale à 30 sur 60

## Délivrance du diplôme

La Capacité de Médecine tropicale est délivrée aux apprenants déclarés admis par le jury à l'issue de la soutenance du mémoire, sous le sceau de l'Université Bordeaux Segalen, et la signature de son Président.